



**Arrêté Municipal  
Portant mise à jour du  
Plan Local d'Urbanisme d'Avrieux**

**Le Maire d'Avrieux,**

**VU** le code de l'urbanisme, et notamment les articles L.153-60, R.151-51 et R.153-18 ;

**VU** le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10 octobre 2011 ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2024 portant modification de l'arrêté préfectoral du 21 avril 2016 ;

**VU** la liste des servitudes d'utilité publique ci-annexée,

**ARRETE**

**Article 1 :**

Le plan local d'urbanisme d'Avrieux est mis à jour à la date du présent arrêté. À cet effet, l'annexe servitudes d'utilité publique est modifiée comme suit :

➤ la liste des servitudes d'utilité publique actualisée.

**Article 2 :**

La mise à jour a été effectuée pour les documents d'urbanisme tenus à la disposition du public à la mairie d'Avrieux et à la direction départementale des territoires.

**Article 3 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage en mairie d'Avrieux durant un mois.

**Article 4 :**

Copie du présent arrêté, accompagné de la liste des servitudes d'utilité publique, sera adressée à :

- Monsieur le préfet de la Savoie,
- Madame la directrice départementale des territoires,
- Monsieur le directeur des finances publiques, direction immobilier de l'État, service local du domaine,
- Monsieur le chef de l'Unité Territoriale de Saint Jean de Maurienne

**Fait à Avrieux, le 21 octobre 2024**

**Le Maire,  
Jean-Marc BUTTARD**



LISTE COMMUNALE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES SOLS

Libellé de la servitude	Réf.	Objet	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
<b>CANALISATIONS D'EAU ET ASSAINISSEMENT</b>	A5	Extension du réseau d'adduction en eau potable	Arrêté préfectoral du 28/12/2006	Commune d'Avrieux
	AC1	Monuments classés : forts de l'Esseillon : <ul style="list-style-type: none"> <li>• forts Charles-Félix et Marie-Christine</li> <li>• forts Victor Emmanuel, Redoute Marie Thérèse et le cimetière Sarde</li> </ul>	Arrêtés des : 27/06/1983 et 30/12/1991	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 94, boulevard de Bellevue 73000 CHAMBERY
Monuments classés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• chapelle Saint Benoît</li> <li>• église St Thomas Becket</li> <li>• chapelle Notre Dame des Neiges</li> </ul>		Arrêté du 17/01/1991 Arrêté du 29/12/1989 Arrêté du 09/03/1989		
<b>CHAMP DE TIR</b>	AR6	Champ de tir de l'Esseillon	Décret du 19/12/1979	Unité de soutien Infrastructure de la défense BP 1216 38023 GRENOBLE cedex
<b>PROTECTION DES EAUX</b>	AS1	Périmètre de protection du captage de Saint Benoît	Arrêté préfectoral du 21/04/2016	Agence Régionale de Santé Délégation de Savoie 94, boulevard de Bellevue 73000 CHAMBERY
		Protection des captages du Solliet d'en Haut, du Solliet d'en Bas et du Bonneret	Arrêté préfectoral modificatif du 30/09/2024	
		Protection du captage des Avenières (Villarodin-Bourget)	Arrêté préfectoral du 24/01/1986	
		Implantation du téléski des Mélezés à Avrieux et Villarodin Bourget	Arrêté préfectoral du 06/07/1993	
<b>REMONTÉES MÉCANIQUES ET PISTES DE SKI</b>	EL4	Chute hydroélectrique d'Avrieux	Arrêté préfectoral du 15/01/2014	Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise
	I2	Chute hydroélectrique d'Aussois	Arrêté préfectoral du 30/07/1917	
		Chute hydroélectrique du Mont Cenis	Décret du 04/04/1957	
<b>ÉNERGIE HYDRAULIQUE</b>			Décret du 23/06/1977	

Mis à jour par arrêté municipal, A Avrieux, le			
Libellé de la servitude	Réf.	Objet	Acte instituant la servitude
<b>OUVRAGES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ</b>	14	Ligne 400 kV La Praz-St André – Villarodin	Déclaration d'utilité publique du 24/02/1966
		Ligne 400 kV n° 1 Venaus – Villarodin	Déclaration d'utilité publique du 01/03/1967
		Ligne 225 kV n° 1 Aussois – Praz – St André	Déclaration d'utilité publique du 18/07/1991
		Liaison souterraine 225kV Aussois – Combe d'Avrieux	
		Ligne 63 kV Aussois – Avrieux	Déclaration d'utilité publique du 13/03/1962
		Ligne aéro-souterraine 63 kV Aussois – Bois d'Aussois	Déclaration d'utilité publique du 03/03/1975
		Liaison souterraine 63 kV Aussois – Bissorte	Déclaration d'utilité publique du 18/07/1991
		Ligne aéro-souterraine 63 kV Aussois – Terres Froides	Déclaration d'utilité publique du 19/11/1992
		Ligne aéro-souterraine 63 kV Aussois – Lanslebourg	Déclaration d'utilité publique du 14/03/2000
		Liaison souterraine 45 kV Onera – Avrieux	
		Liaison souterraine 45 kV Onera – Aussois	
		Poste 63 kV du Bois d'Aussois	
		Poste de Villarodin	
		Poste d'Aussois	
Poste d'Avrieux			
<b>PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES</b>	PM1	Plan de prévention des risques d'inondation de l'Arc de Pontamafrey à Aussois	Arrêté préfectoral du 24/07/2019
		Plan de prévention des risques naturels prévisibles (avalanches, mouvements de terrains, phénomènes hydrauliques)	Arrêté préfectoral du 30/04/2014
<b>RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>	PT3	Câble n° 13.36 Modane – Bonneval	
		Câble fibre optique 73319	
			<b>Réseau de Transport d'Électricité</b> GMIR Savoie 455, avenue du Pont de Rhonne – BP 12 73201 ALBERTVILLE cedex
			<b>Direction Départementale des Territoires</b> Service Sécurité Risques 1, rue des Cévennes – BP 1106 73011 CHAMBERY cedex
			ORANGE – UI Alpes 30 bis, rue Ampère 38000 GRENOBLE

<b>SERVITUDE EN TREFONDS</b>	T3	Liaison ferroviaire Lyon – Turin	Arrêté préfectoral du 07/12/2022	Tunnel Euralpin Lyon Turin – Siège France Savoie Technolac – Bâtiment « Homère » 13 allée du Lac de Constance BP 281 73375 LE BOURGET DU LAC cedex
------------------------------	----	----------------------------------	-------------------------------------	---

le plan des servitudes est consultable et téléchargeable sur le géoportail à l'adresse suivante : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Mise à jour affichée le 21/10/2024  
Monsieur le Maire,  
Jean-Yves BUTTARD

